

REGLEMENT PARTICULIER

« *PRIX DU V.C.O.* »

Championnat Vétérans, Minimes, Féminines.

Dimanche 06 Septembre 2009

ITINERAIRE :

CIRCUIT DE 1.800 Km.

Départ : Route de Cambaie au niveau de l'Avenue de la Rivière des Galets, à droite Avenue du Grand Piton, 2^{ème} à gauche vers route de Concassage, à droite vers le rond point de l'axe mixte, à droite vers la route de Cambaie.

Au dernier tour, vers échangeur de Cambaie, Route de Mafate.

Arrivée : Lycée Agricole Emile de la Giroday.

CATEGORIES ET HORAIRES :

<i>Championnat Vétérans 1-2 :</i>	08h00	30 Tours	soit 54Km	+ 3,5Km
<i>Championnat Minimes :</i>	09h30	15 Tours	soit 27Km	+ 3,5Km
<i>Championnat féminines :</i>	09h31	15 Tours	soit 27Km	+ 3,5Km
<i>Catégorie 1/2/3 Senior, Espoir, Junior :</i>	10h45	1h45/Circuit		+ 3,5Km

RAVITAILLEMENT :

Autorisé uniquement sur le circuit.

Catégorie Vétérans : du 15^{ème} au 28^{ème} Tours

Catégorie 1/2/3 Senior, Espoir, Junior : de 01h00 à 1h40 de course.

DEPANNAGE :

- Sur le Circuit : 1 tour sera rendu sur crevaison après constatation par le jury des Commissaires au niveau du compte tour.
- Après le Circuit : une voiture technique neutre sera mise en place par l'organisation de la sortie du circuit jusqu'à l'arrivée.

ENGAGEMENT : 6 € par coureur.

RECOMPENSES : Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés sauf les Espoirs, Vétérans (1 et 2) où seul le premier sera récompensé.

GRILLE DES PRIX : Selon la grille du Comité Régional de Cyclisme.

COMMISSAIRES : Mme MASCAREL Marie Annick, Mme Huguette THIONG-TOYE, Mr GONNEAU Jean-Denis, Mr CHEFIARE Anthony, Mr GOULJAR Eddy, Mr SIAMOUREUX Jean François.

SIGNALEURS : Tout club qui participe et ayant plus de 3 coureurs est tenu de mettre à la disposition de l'organisation 1 signaleur, le rendez-vous est fixé à 07h15 au Départ.

IMPORTANT

Les coureurs doivent respecter le Code de la Route.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.

Le Président du VCO,
Luce HUBERT.